

**CENTRE DE FORMATION  
AUX METIERS DE L'HYGIENE**  
**Enregistré sous le n°91-11-00945-11**

**TITRE DE LA FORMATION**

Hygiène, Sécurité, et Maintenance des piscines ouvertes au public.

**PERSONNES CONCERNEES**

Responsable de site - Responsable hygiène et sécurité – Responsable qualité  
Responsable technique - Intervenant technique.

**OBJECTIFS**

Appliquer les évolutions réglementaires du décret du 07 avril 1981 modifié en septembre 1981 qui fixe les normes d'hygiène et de sécurité dans les piscines publiques.  
Circulaire 2009-286 pour les établissements de tourisme.  
Code de la santé publique (article L-1332-1 et suivant)  
Impliquer et responsabiliser l'ensemble du personnel intervenant.

**CONTENU DU STAGE**

La réglementation  
Les dispositifs de protection  
La qualité sanitaire de l'eau  
Obligation de résultats  
Les différents risques (Physiques, Chimiques et Bactériologiques)  
Les fondamentaux du traitement de l'eau  
Le carnet sanitaire  
La maintenance  
Le plan d'hygiène  
Quiz

**METHODE PEDAGOGIQUE**

Moyens audio-visuels (vidéo projecteur),

**DEROULEMENT DU STAGE**

Durée : 1 journée    07 heures    Horaires : 8h30 – 12h / 13h30 -17h00  
Lieu : Centre de Formation TORT SA – Rue du Languedoc – 11200 LEZIGNAN-CORBIERES  
Nombre de stagiaires : 10 personnes maximum  
Formateur : Centre de Formation TORT SA  
Coût : A définir

**SUIVI ET EVALUATION**

Un dossier est remis au stagiaire à l'issue de la formation,  
Réalisation d'un quiz